

**Problématiques de circulation
sur le territoire
du conseil de quartier
de Notre-Dame-des-Laurentides**

présenté par **le CQNDL**

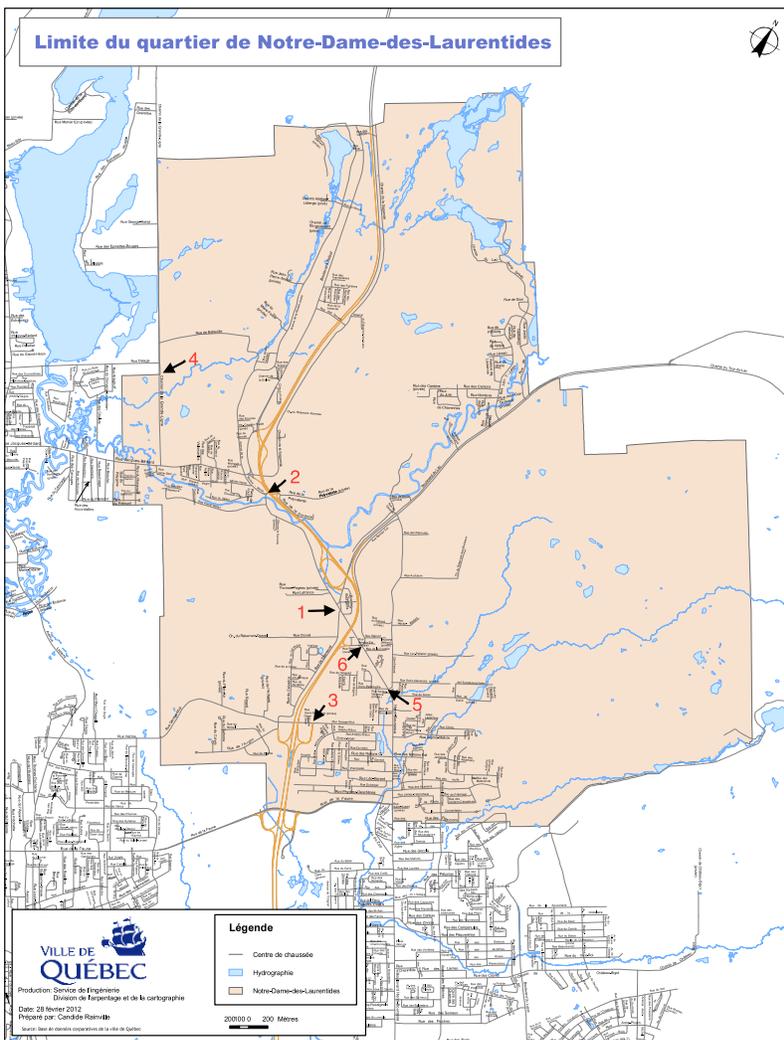
à la **Ville de Québec**

Avril 2019

Problématiques de circulation sur le territoire du conseil de quartier de Notre-Dame-des-Laurentides

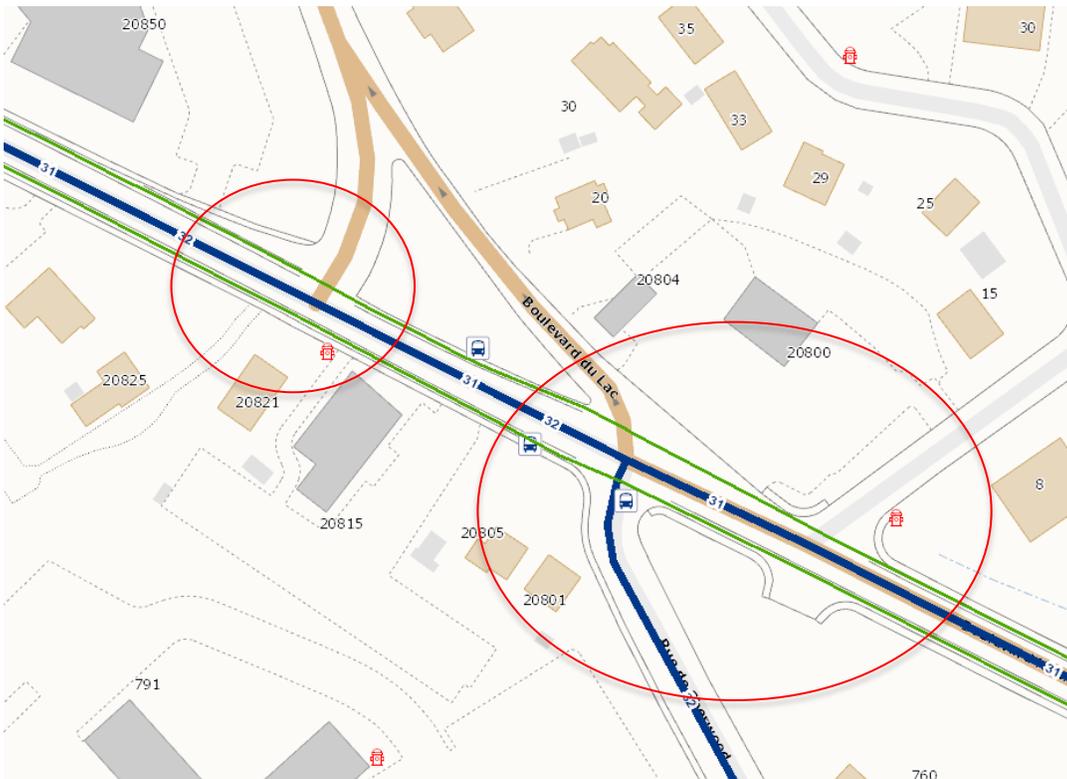
Le conseil de quartier de Notre-Dame-des-Laurentides souhaite sensibiliser les élus et les responsables de la Ville de Québec de certaines problématiques, au niveau de la circulation, qui existent sur son territoire. Ces problématiques ont été discutées au cours des dernières années lors des réunions du CQNDL et elles reviennent, de façon récurrente, à la suite d'interventions de différents citoyens.

À plusieurs occasions, ces intersections et lieux ont fait l'objet de discussions et nous aimerions que des modifications soient apportées pour protéger les citoyens de notre quartier. D'autant que certaines de ces problématiques sont observées près des écoles primaires et secondaires ou encore près des arrêts d'autobus du Réseau de transport de la Capitale (RTC).



Carte du territoire du CQNDL

1. Intersection boulevard Henri-Bourassa, rue Sherwood, boulevard du Lac et rue des Bourgeois



Cette intersection présente une problématique sérieuse autant pour les automobilistes que pour les piétons et les cyclistes. La présence du CLSC, du restaurant « Les frères Toc », du siège social de la Coopérative de câblodistribution de l'arrière-pays (CCAP), d'une station-service, d'un petit restaurant et d'un arrêt d'autobus du RTC des parcours 31, 32 et 931, amène une circulation piétonnière assez intense pour cette intersection. Les résidents, les travailleurs ainsi que les visiteurs qui ont à fréquenter les différents établissements doivent nécessairement utiliser cette intersection dangereuse. L'absence de passages piétonniers et d'une signalisation adéquate fait en sorte que cette intersection constitue un endroit assez dangereux pour les piétons.



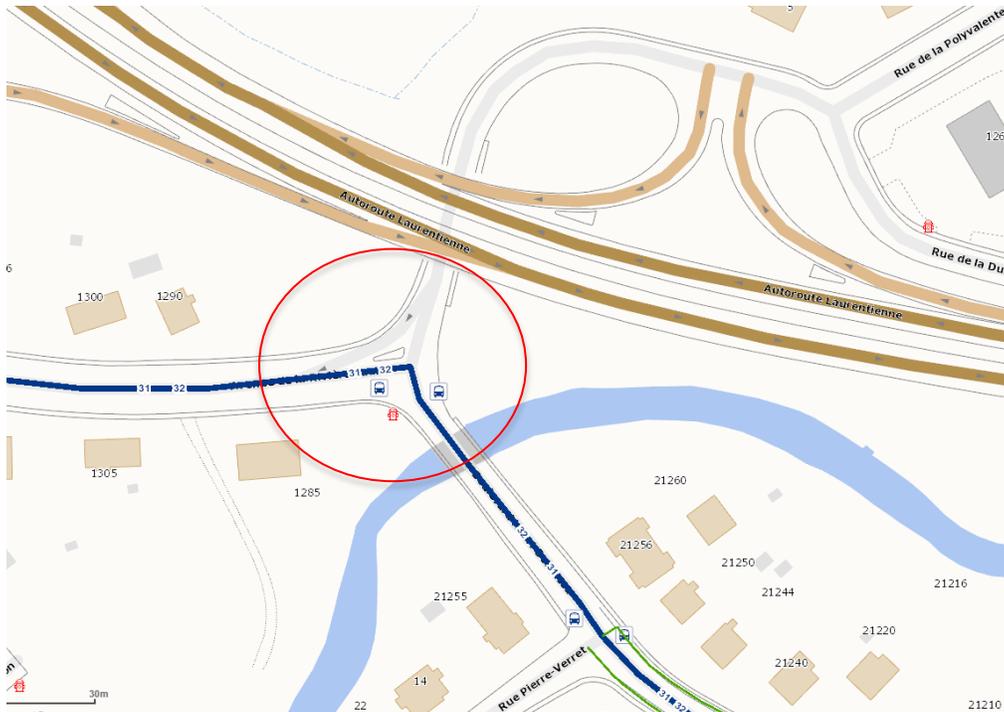
Pour ce qui est de la circulation automobile, ce n'est guère mieux. Déjà, on compte plusieurs accidents à cet endroit. Les cinq (5) voies se rencontrent de façon aléatoire; l'éclairage est plutôt faible, surtout en automne et en hiver où la noirceur se montre au moment du retour au travail et d'une circulation plus achalandée.



On peut aussi ajouter que le viaduc au-dessus de l'autoroute Laurentienne fait en sorte que pour certaines sorties de rues, rue des Bourgeois entre autres, on voit difficilement les voitures arriver sur le boulevard Henri-Bourassa de la direction sud.

Solution proposée par le conseil de quartier NDL : Aménager à court terme des passages piétonniers mais prévoir aussi remplacer ces intersections par un carrefour giratoire.

2. Intersection boulevard Henri-Bourassa, avenue de la Rivière-Jaune et rue de la Durance



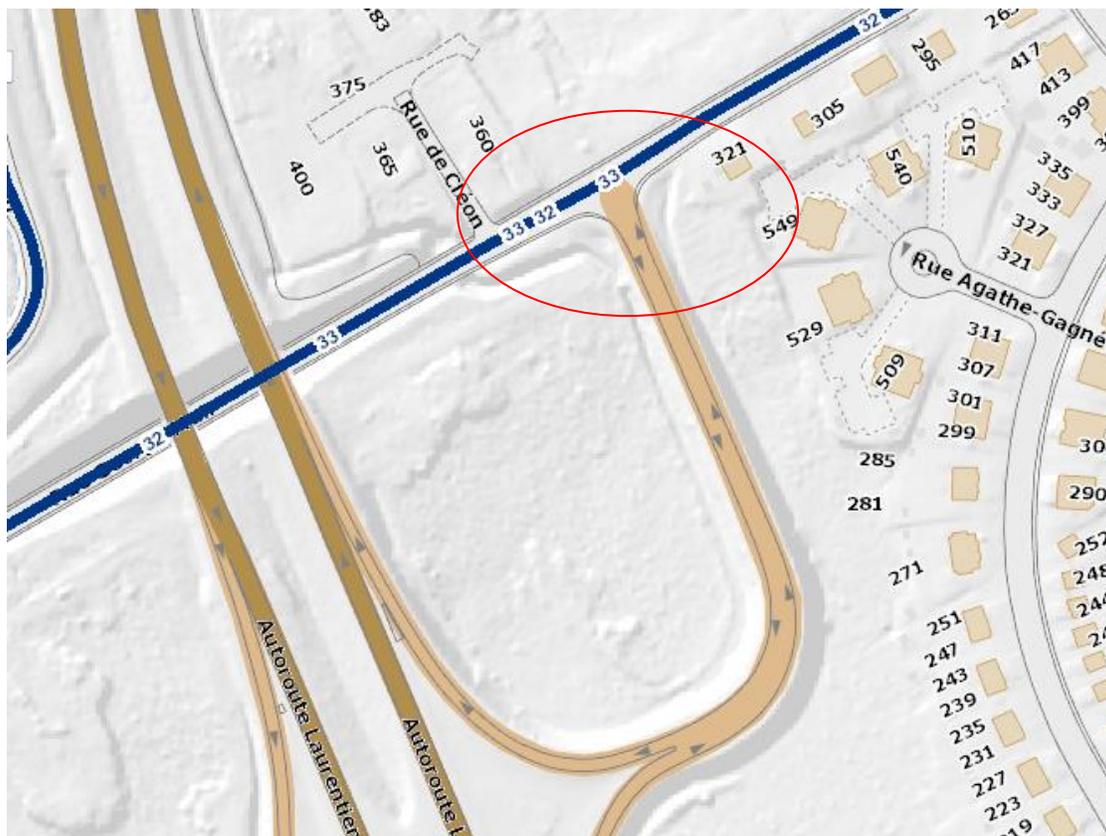
Cette intersection est problématique à la fois pour les piétons et les automobilistes. Il n'y a pas de passages piétonniers, le trottoir est d'un seul côté et l'arrêt obligatoire pour les automobilistes n'est pas dans toutes les directions. De plus, l'arrêt d'autobus à droite sur la carte ci-haut, fait en sorte que les usagers du transport en commun descendent sur la fin d'un trottoir, doivent marcher dans un semblant

de chemin qui est pratiquement inaccessible en hiver. L'éclairage est faible en soirée, il y a énormément de circulation aux heures de pointe et les automobilistes circulent assez vite. Le terre-plein qui sert de zone tampon aux piétons n'est pas toujours déneigé en hiver, ce qui le rend peu accessible. Une intervention auprès du 311 a été logée en 2017.

Solution proposée par le conseil de quartier NDL :
Aménager des passages piétonniers, améliorer l'éclairage et revoir la signalisation.



3. Intersection rue George-Muir et sortie de l'autoroute Laurentienne Nord



Fort achalandée aux périodes de pointe, cette intersection ne donne aucune chance aux automobilistes qui arrivent de la ville par l'autoroute en empruntant la sortie et qui veulent se diriger vers l'ouest.



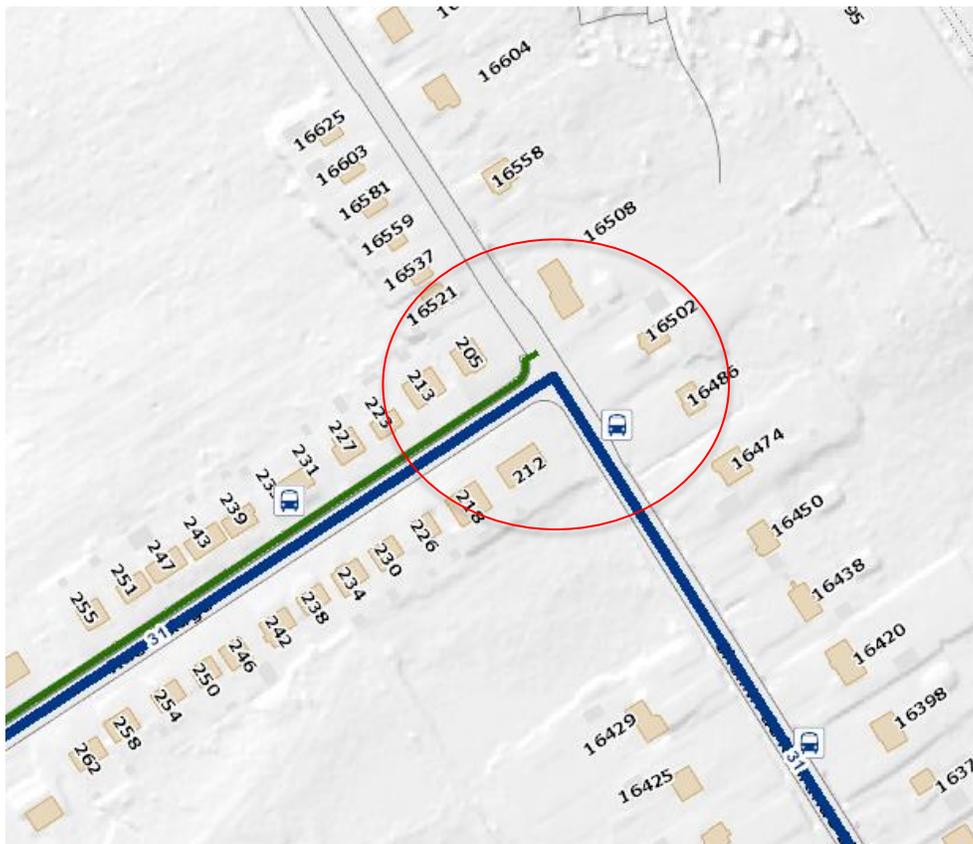


Aux périodes de pointe, le matin et le soir, la rue George-Muir est congestionnée et les automobilistes qui arrivent par l'autoroute et qui veulent prendre la rue George-Muir en direction ouest restent immobilisés à moins qu'un automobiliste courtois leur donne une chance. Beaucoup de travailleurs du parc industriel qui veulent se rendre à leur travail le matin en passant par cette intersection, se voient prisonniers dans la sortie de l'autoroute. La même chose se produit en fin de journée lors du retour à la maison. De plus, le nouveau développement, du côté nord de la rue George-Muir va aussi amener son flot de circulation.

Solution proposée par le conseil de quartier NDL :

Prévoir une nouvelle signalisation qui va tenir compte de toute la circulation.

4. Intersection chemin de la Grande-Ligne et rue Delage



Comme l'a demandé le CQ du Lac St-Charles, il y aurait lieu de placer un arrêt obligatoire pour les trois faces de cette intersection. Il y a déjà un arrêt obligatoire pour les automobilistes qui

sont sur la rue Delage, mais ils n'ont pas de chance de pouvoir emprunter facilement le chemin de la Grande-Ligne surtout lors des heures de pointe.

Cela permettrait aussi de diminuer la vitesse des automobilistes qui arrivent du nord et qui entrent dans une zone résidentielle.

Cette problématique, déjà portée à votre attention par le CQ du Lac St-Charles, a été appuyée par le CQNDL.

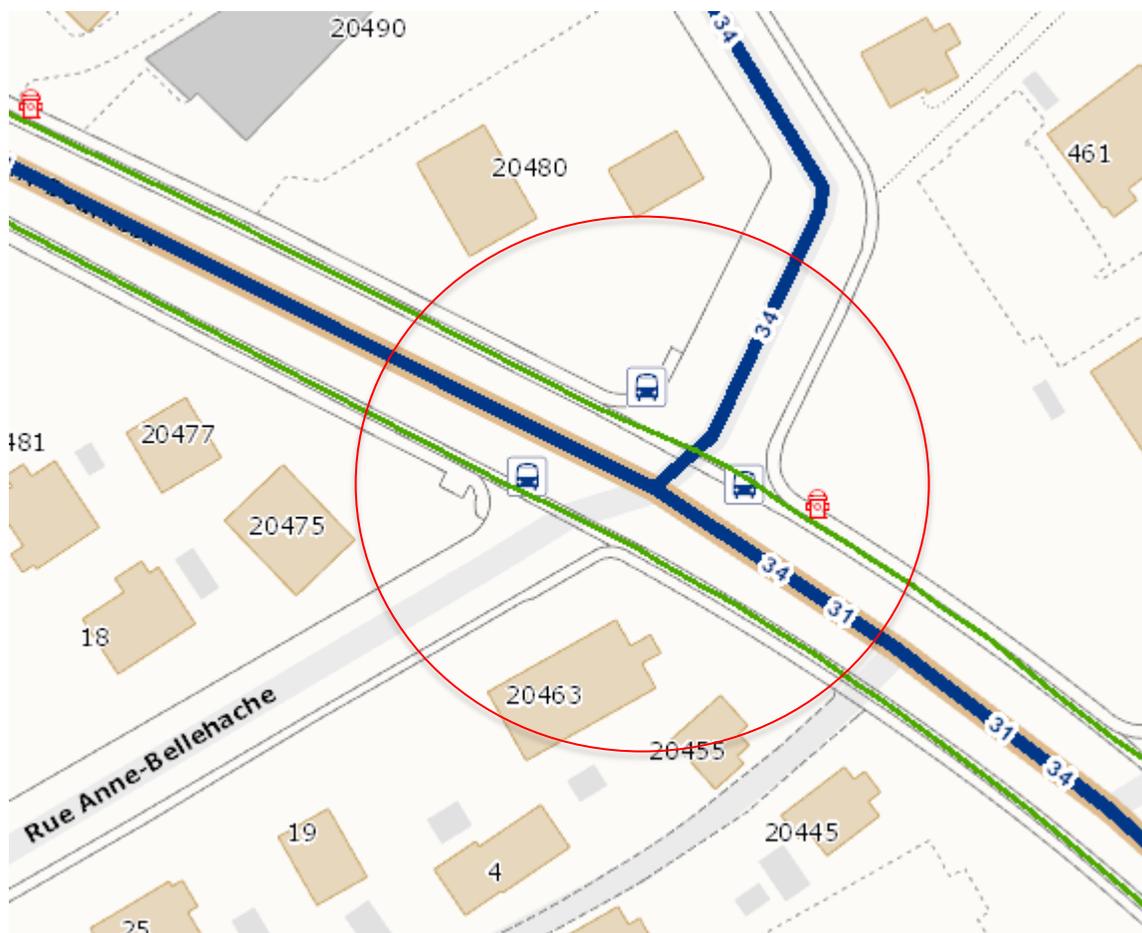
Ce serait un investissement minime que d'installer deux pancartes, favorisant ainsi le niveau de prévention et facilitant grandement la circulation.



Solution proposée par le conseil de quartier NDL :

Prévoir une nouvelle signalisation « Arrêt » pour les trois voies.

5. Intersection boulevard Henri-Bourassa et rue Anne-Bellehache



Sachant que cette problématique ne relève pas uniquement de la Ville, il est important pour nous de vous signaler que cette intersection présente un danger causé par le panneau publicitaire sur un abribus du RTC.



La rue Anne-Bellehache n'est pas à angle droit avec le boulevard Henri-Bourassa et lorsque les automobilistes se présentent à cette intersection, leur vue est obstruée par l'affichage sur l'abribus. C'est surtout lorsque les cyclistes roulent sur leur piste qu'on peut difficilement les apercevoir. Des représentations ont été faites au RTC mais rien n'a bougé depuis. Nous espérons que la Ville nous accompagne dans cette mesure de prévention.

Solution proposée par le conseil de quartier NDL :

Que le RTC retire l'affiche publicitaire.

6. Intersection rue Bernier et boulevard Henri-Bourassa

En fin de journée, à l'heure de pointe, il est difficile pour certains usagers d'emprunter cette intersection et, avec le temps, il est certain qu'il faudra prévoir améliorer le flot de circulation.



Solution proposée par le conseil de quartier NDL :

Un « Arrêt » pour les quatre (4) voies.

7. Les zones scolaires

« Protégeons nos enfants » est un slogan que tout le monde partage et au CQNDL, on ne fait pas exception. Les zones scolaires doivent être, en tout temps, des endroits sécuritaires. On ne peut se permettre de perdre un enfant ou d'en voir un blessé. C'est pourquoi le CQNDL demande d'apporter une attention bien spéciale aux différentes zones scolaires de son territoire.

A) Les écoles de l'Escalade 1 et 2

L'école L'escalade 2 sur la rue du Bienheureux-Jean-XXIII, est celle qui attire le plus notre attention. Cette rue sert au passage de tout un secteur et elle est déjà fort achalandée. En plus, les parents qui viennent reconduire et chercher leurs enfants le font parfois de façon « imprudente ».

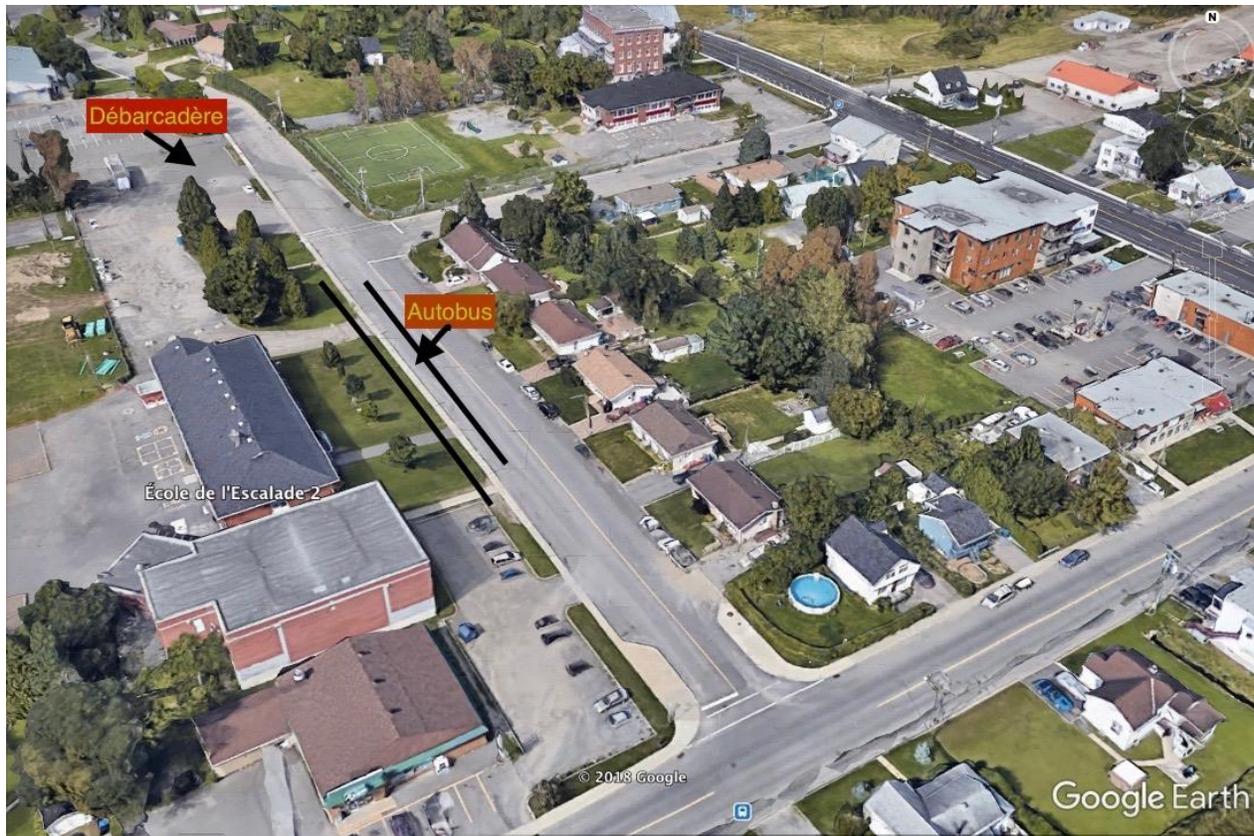
La rue du Bienheureux-Jean XXIII pourrait être moins large et en empruntant un peu d'espace sur le terrain avant de l'école, on pourrait aménager un espace réservé aux autobus.



L'école de L'escalade 2 sur la rue du Bienheureux-Jean-XXIII accueille les trois cycles du primaire.

La photo suivante présente ce qui pourrait être fait afin d'améliorer la sécurité de nos enfants.

Un nouveau développement avec une nouvelle sortie sur la rue George-Muir, va possiblement diminuer le flot de circulation sur la rue du Bienheureux-Jean-XXIII. Plusieurs résidents vont certainement profiter de cette nouvelle sortie pour ne pas emprunter la zone scolaire surtout lors des entrées et sorties d'élèves. Cependant, il va néanmoins rester la dangerosité des parents qui viennent faire des 180° devant l'école.



Solution proposée par le conseil de quartier NDL :
Rétrécir la rue et aménager un espace pour les autobus.

L'école de L'escalade 1 sur la rue de l'Escalade va du préscolaire au 1^{er} cycle.

La rue de l'Escalade est peu achalandée et semble présenter moins de danger que la rue du Bienheureux-Jean-XXIII. Cependant, la rue sert pour le stationnement et bien des parents se stationnent en double pour faire descendre leurs enfants le matin et lorsqu'ils reviennent les chercher en fin de journée.

La direction et le comité d'école tentent bien d'inviter la population à utiliser le vaste stationnement du parc pour que les parents laissent leurs enfants sur le stationnement. Des brigadiers peuvent leur faire traverser la rue sans danger.



L'école de L'escalade 1 sur la rue de l'Escalade va du préscolaire au 1^{er} cycle.

Solution proposée par le conseil de quartier NDL :
Faire des campagnes de sensibilisation auprès des parents.

B) Les écoles du Boisé 1 et 2

L'autre secteur scolaire de notre territoire, se retrouve plus au nord. Sur la rue Jacques-Bédard, l'école du Boisé 1 a été rénovée en y ajoutant un nouveau pavillon; puis on y a aménagé un espace réservé aux autobus scolaires sur le devant de l'école. Cet espace est bien protégé de la circulation; on y retrouve aussi une affiche bien en vue avec la vitesse permise.

Solution proposée par le conseil de quartier NDL :
Il semble que tout soit adéquat pour l'instant.



L'école du Boisé I, sur la rue Jacques-Bédard, accueille des élèves du préscolaire à la 4^e année.



L'école primaire du Boisé 2, sur la rue Moïse-Verret, accueille des élèves de 5^e et 6^e année (3^e cycle) + CPS (Cheminement pédagogique et social).

Pour ce qui est de l'école du Boisé 2, la rue sert de débarcadère pour les élèves de l'école. C'est une rue peu achalandée, dans un milieu assez retiré de la circulation. Il nous semble qu'il serait difficile d'améliorer quelque chose pour cette école. Mais en attendant, les chauffeurs d'autobus scolaires utilisent la rue en avant de l'école. Ce qui fait que lorsque les enfants

montent ou descendent de l'autobus, la circulation automobile est immobilisée. Comme les automobilistes qui circulent sur cette rue le savent, il semble qu'ils aient compris qu'ils devaient utiliser d'autres rues pour circuler.



Solution proposée par le conseil de quartier NDL :
Améliorer la signalisation.

Document préparé par :

M^{me} Kim Girard et M. Jacques Turgeon pour le
conseil de quartier de Notre-Dame-des-Laurentides

Avril 2019